



Les Cahiers d'Outre-Mer

Revue de géographie de Bordeaux

230 | Avril-Juin 2005

Polynésie, dynamique contemporaine et enjeux d'avenir

Dynamiques démographiques contemporaines de la Polynésie française : héritage colonial, pluri-ethnisme et macrocéphalie urbaine

François Merceron



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/com/246>

DOI : 10.4000/com.246

ISSN : 1961-8603

Éditeur

Presses universitaires de Bordeaux

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2005

Pagination : 233-240

ISSN : 0373-5834

Référence électronique

François Merceron, « Dynamiques démographiques contemporaines de la Polynésie française : héritage colonial, pluri-ethnisme et macrocéphalie urbaine », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 230 | Avril-Juin 2005, mis en ligne le 01 avril 2008, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/com/246> ; DOI : 10.4000/com.246

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

© Tous droits réservés

Dynamiques démographiques contemporaines de la Polynésie française : héritage colonial, pluri-ethnisme et macrocéphalie urbaine

François Merceron

- 1 Après avoir connu une longue crise démographique au XIXe siècle, la Polynésie française a progressivement retrouvé le niveau de peuplement qui était le sien avant l'arrivée des Européens. Ce rattrapage est lié à des comportements démographiques qui, de l'Entre-deux-guerres jusqu'aux années 1970, furent comparables à ceux des pays en voie de développement. Associée à la forte concentration de l'essor économique aux îles du Vent, cette croissance démographique a confirmé l'organisation de l'espace polynésien en un centre entouré de plusieurs périphéries. À l'aube du XXIe siècle, la Polynésie achève sa transition démographique et la composition de la population témoigne des progrès constants du métissage ainsi que de l'évolution rapide du pays vers une économie de services.

Une croissance ralentie

- 2 Au recensement de novembre 2002, la Polynésie française comptait 245 405 habitants, se plaçant ainsi au quatrième rang des pays et territoires du Pacifique insulaire derrière la Papouasie-Nouvelle Guinée, les îles Fidji et les îles Salomon. Le premier dénombrement fiable, étendu à l'ensemble des îles des Établissements Français de l'Océanie date de 1921. On recensait alors 29 633 habitants, chiffre qui constitua probablement un minimum pour les deux siècles qui suivirent la découverte. Certes, la population des îles de la Société, très vulnérable aux épidémies répandues par les premiers équipages étrangers et à nouveau éprouvée par la grippe espagnole de 1918, avait recommencé à croître lentement à partir des années 1880 mais aux Marquises, par contre, la reprise ne fut réelle qu'à partir de 1930. La population totale atteignit 43 962 habitants en 1936, 76 300 en 1956, 137 382 en 1977 doublant ainsi tous les 21-22 ans.

- 3 Jusqu'au début des années 1950, une mortalité encore élevée contenait le taux annuel d'accroissement naturel à 20 ‰. Puis, elle a régulièrement décliné, le taux passant de 15 ‰ à 4,4 ‰ en 2002 grâce à l'ouverture d'un réseau moderne d'établissements de soins (dispensaires, hôpital territorial) et aux multiples campagnes de prévention et de vaccinations. Au cours du même demi-siècle, l'espérance de vie est passée de 47 à 72 ans, encore écourtée par rapport à la moyenne métropolitaine
- 4 par une forte prévalence des pathologies de surcharge (diabète, maladies cardiovasculaires...). Le taux de natalité est resté supérieur à 40 pour mille jusqu'à la fin des années soixante ce qui valut au territoire de connaître un taux d'accroissement naturel de 3 à 3,5 ‰ par an pendant vingt ans. Puis, l'entrée massive des femmes dans les professions salariées, l'accès à la société de consommation et aux loisirs peu compatibles avec les contraintes d'une famille nombreuse ont entraîné la baisse de la natalité jusqu'à un taux voisin de 20 ‰ en 2002. La zone urbaine de Papeete fut le cadre premier des ruptures avec les pratiques sociales et culturelles natalistes du milieu rural. Aujourd'hui, et avec le soutien des personnels médicaux et de l'action sociale, les foyers des archipels périphériques ont acquis la même maîtrise de leur fécondité (2,7 enfants par femme).
- 5 La Polynésie française entre donc peu à peu dans une phase de maturité démographique (tabl. 2) qui se traduit par l'élévation de l'âge moyen (22,9 ans en 1956 ; 25,2 ans en 1988 ; 28,8 ans en 2002) et un rétrécissement sensible de la base de la pyramide des âges.

Années	Tx natalité	Tx mortalité	Tx accroissement
1945	35,6	14,8	20,8
1950	40,1	18,2	21,9
1955	44,7	11,7	33,0
1960	44,7	11,5	33,2
1965	46,4	11,2	35,2
1970	39,2	9,5	29,7
1975	33,4	7,2	26,2
1980	30,1	6,7	23,4
1985	31,1	5,7	25,4
1990	27,9	5,3	22,6
1995	22,1	4,7	17,4
2000	21,0	4,4	16,6

Tableau 1. – Croissance démographique en Polynésie française depuis 1945 (en ‰).

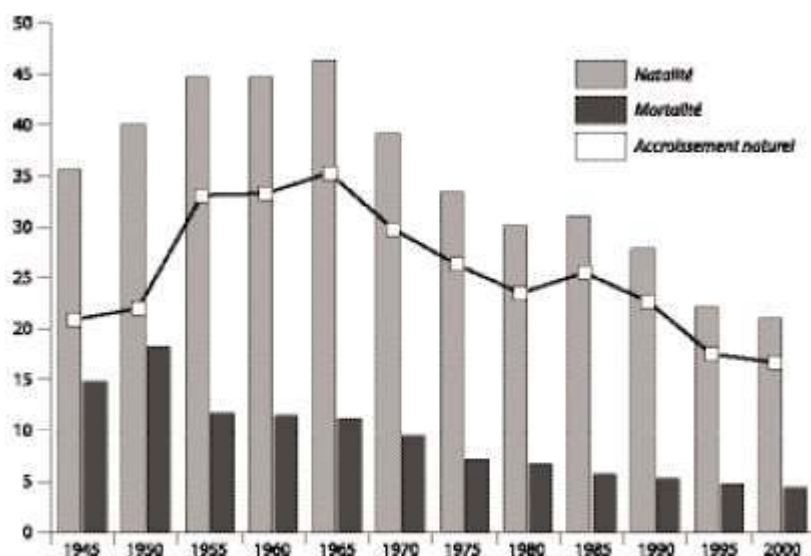


Figure 1. – Évolution des taux de natalité et de mortalité en Polynésie française depuis 1945.

Années	Moins de 20 ans	20 à 60 ans	Plus de 60 ans
1946	51,5	44,3	4,2
1967	55,8	41,2	3,0
1988	46,8	48,1	5,1
2007 (est.)	37,7	54,3	8,0

Tableau 2. – Évolution de la part des grandes classes d'âges (en %) dans la population totale de la Polynésie française.

Source : ISPF, 2002.

Deux conséquences de l'ouverture au monde

- 6 Marins déserteurs, aventuriers, commerçants et autres colons d'origine anglo-saxonne ont été accueillis dès la fin du XVIII^e siècle par des communautés polynésiennes fortement désorganisées par de fortes mortalités et leur acculturation religieuse et socio-politique. Des unions contractées entre les nouveaux venus et des jeunes filles appartenant souvent à l'aristocratie polynésienne est née la classe des « demis », renforcée par deux vagues principales de migrants venus de métropole après l'instauration du protectorat (1842) puis lors de l'installation du Centre d'Expérimentation du Pacifique (CEP, 1963). La communauté chinoise, qui s'est, elle aussi, constituée en plusieurs phases entre 1860 et 1920, a souffert d'une certaine défiance et d'une marginalisation officielle jusqu'en 1972. C'est à partir de cette date seulement que les Chinois ont pu acquérir la nationalité française, posséder des biens immobiliers et accéder à d'autres professions que celles du commerce ou du métayage agricole. Cette intégration a également ouvert la voie au métissage de cette ethnie jusque-là fortement endogame.
- 7 Aucune donnée statistique récente ne permet cependant de mesurer l'efficacité du « melting pot » polynésien. La question de l'appartenance ethnique n'a plus été posée lors des recensements de 1996 et 2002, à la fois pour respecter les directives de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL) et éviter les déconvenues enregistrées lors des précédents dénombrements. Dans son analyse des résultats du recensement de 1988, le directeur de l'Institut de la Statistique de Polynésie française constatait en effet une

curieuse diminution du groupe « demi » au profit de l'ethnie polynésienne. Alors que dans les années 1960-1970 il était valorisant de se dire « demi », « l'émergence d'un certain renouveau culturel et politique (la France ayant accordé un statut d'autonomie interne et le reo mao'hi, langue tahitienne, étant reconnu comme langue officielle au même titre que le français) a pu pousser certains « demis » à opter délibérément pour la réponse « polynésien », plus par affinité culturelle que par souci de la réalité biologique » (Baudchon, 1988). Nous livrons néanmoins ci-dessous une présentation simplifiée des effectifs pour chaque ethnie et le groupe métis qui en est dérivé en 1988 (tabl. 3) :

- 8 En dehors des réserves dont il a été fait état plus haut, trois remarques peuvent être avancées pour nuancer ou actualiser ces données. Le non-métissage d'une grande partie du groupe polynésien ne doit pas être entendu au sens strict car l'immense majorité de ses membres compte au moins un ancêtre, plus ou moins lointain, appartenant à une autre ethnie. Par ailleurs, une simple observation des composantes actuelles de la population laisse penser que le métissage Européens/Asiatiques s'est nettement répandu. Par contre, il n'en est peut-être pas de même entre Polynésiens et Européens non métissés. Entre ces deux ethnies, les unions mixtes passent plus fréquemment par des individus déjà métissés car ce sont moins les critères physiques qui entrent en ligne de compte que les affinités culturelles.
- 9 Le cycle d'expansion économique rapide, calqué sur l'activité du CEP (1962-1995), a profondément modifié la répartition sectorielle de la population active. Le tableau 4 montre que l'essentiel s'est joué entre les recensements de 1956 et 1977, les périodes intercensitaires suivantes ne faisant état que de retouches mineures.
- 10 Les grands travaux menés lors des années 1960 pour doter Tahiti d'un port et d'un aéroport modernes, d'une nouvelle voirie et des installations nécessaires au CEP ou à l'armée tant aux Tuamotu qu'à Papeete, ont provoqué une flambée de l'activité dans le bâtiment et les travaux publics. En 1977, le secteur secondaire ne porte plus la trace de cet âge d'or de la construction et poursuit son déclin relatif en l'absence d'initiatives industrielles d'envergure. Beaucoup plus impressionnante est l'hémorragie dans les domaines de l'agriculture et de la pêche désertés au profit des emplois salariés qui se sont multipliés dans le secteur des services. En effet, l'énorme distribution de pouvoir d'achat consentie par l'Etat métropolitain a stimulé tous les services privés et indirectement procuré de nouvelles et considérables recettes au budget territorial alimenté en grande partie par les taxes sur l'importation des biens de consommation. Ces ressources, qui ont aussi profité aux budgets communaux, ont permis aux collectivités locales de procéder à des recrutements d'employés souvent pléthoriques. La Polynésie française présente ainsi une répartition de ses actifs comparable à celle d'une société post-industrielle (sans que le territoire ait été véritablement industrialisé) parce qu'elle bénéficie d'une manne comparable à celle d'un Etat pétrolier.
- 11 Deux inflexions sont cependant visibles entre 1988 et 1996. Le gonflement inattendu du secteur primaire correspond à l'essor de la perliculture et le plafonnement du tertiaire est probablement dû aux économies de fonctionnement consenties par les collectivités locales parfois très endettées ou s'inquiétant de leurs futures ressources après la forte réduction des activités militaires.

Grands groupes ethniques	Effectifs	Part en %
Polynésiens et assimilés	156 322	82,79
– sans métissage	125 532	66,48
– avec métissage	30 790	16,31
Européens et assimilés	22 497	11,91
– sans métissage	19 797	10,48
– avec métissage	2 700	1,43
Asiatiques et assimilés	8 851	4,69
– sans métissage	7 614	4,03
– avec métissage	1 237	0,66
Autres	1 144	0,61
– sans métissage	943	0,50
– avec métissage	201	0,11
TOTAL	188 814	100,00

Tableau 3. – Répartition de la population de Polynésie française selon le grand groupe ethnique et le degré de métissage.

Source : ISPF, RGP 1988.

	1956	1977	1988	1996
Secteur primaire	55,8	17,5	11,7	14,6
Secteur secondaire	21,1	18,7	17,8	15,6
Secteur tertiaire	23,1	63,8	70,5	69,8

NB : début 2005, les données concernant la répartition en 2002 ne sont pas encore disponibles.

Tableau 4. – Évolution de la répartition de la population active de Polynésie française en grands secteurs d'activité de 1956 à 1996 (en %).

Source : résultats des RGP publiés par l'ISPF.

Un centre et ses périphéries

- 12 Indicateur habituel de la répartition spatiale de la population, la densité brute par kilomètre carré est assez peu pertinente en Polynésie française. Les 69 hab./km² relevés en 2002 ne semblent imposer qu'une charge modérée à l'espace territorial mais on intègre dans le calcul des massifs montagneux aux pentes souvent trop abruptes pour être aménagées ou les chaussées coralliennes des atolls, infertiles et vulnérables aux houles océaniques. Par ailleurs, l'évolution des comportements démographiques permet à l'Institut de la Statistique de Polynésie Française (ISPF) d'envisager une stabilisation de la population autour de 350 000 habitants vers 2030-2040 soit 100 000 habitants de plus qu'en 2002. Cet accroissement risque de ne profiter qu'aux îles ayant déjà fait la preuve de leur dynamisme : îles Sous-le-Vent, quelques atolls des Tuamotu du Nord-Ouest et, surtout, les îles au-Vent où la densité approche 400 hab./km² sur l'espace réellement utilisable. Il y a là un véritable enjeu pour une politique d'aménagement du territoire qui doit aussi se préoccuper des déséquilibres marquant l'ensemble du pays.

Régions	1956	1971	1983	1996	2002
Agglomération de Papeete	22 400	65 185	93 294	115 759	127 635
Tahiti rural et Moorea	20 873	19 367	29 775	46 927	56 589
Îles Sous-le-Vent	15 245	15 718	19 060	26 838	30 221
Tuamotu du Nord-Ouest	3 603	2 814	3 830	7 473	8 777
Tuamotu du Centre et Est	4 785	5 412	7 963	7 897	7 085
Îles Marquises	4 025	5 593	6 548	8 064	8 712
Îles Australes	4 106	5 079	6 283	6 593	6 386
TOTAL	75 037	119 168	166 753	219 521	245 405

NB : en 1956, l'agglomération de Papeete ne compte que trois communes : Papeete, Pirae, Faaa. À partir de 1971, le cadre retenu pour l'espace urbain est celui des sept communes englobant les trois précédentes et Punaauia, Paea (côte ouest), Arue et Mahina (côte est).

Les Tuamotu du Nord-Ouest regroupent les atolls des communes de Rangiroa, Manihi, Takarua, Arutua et Fakarava.

Tableau 5. – Évolution de la population des différents groupes d'îles ou archipels de la Polynésie française entre 1956 et 2002.

Source : recensements ISPF.

- 13 La Polynésie française est en effet devenue un pays macrocéphale dont l'agglomération capitale regroupe 52 % de la population totale, la part des îles du Vent s'élevant à 75 % alors que cet archipel ne réunit qu'un tiers des terres émergées. L'étendue des surfaces à exploiter, l'eau douce en abondance et les lagons protégés semblent avoir toujours favorisé Tahiti et Moorea. Ces avantages ont été perçus par les explorateurs et les colons qui ont privilégié les deux îles lors de leurs contacts et pour leur installation. Papeete est ainsi devenue le principal comptoir des Établissements Français de l'Océanie puis leur capitale politique et administrative. Petit centre à l'activité modeste jusque dans les années 1950, l'agglomération a connu par la suite un essor très rapide (tabl. 5) lié au développement des multiples infrastructures utiles au CEP ou répondant à la nécessaire mise à niveau des services publics d'éducation, de santé et de transports. L'urbanisation de la côte nord de Tahiti, facilitée par la traditionnelle mobilité des Polynésiens, a d'abord été alimentée par les réservoirs démographiques proches : communes rurales des îles du Vent, îles Sous-le-Vent et Tuamotu de l'Ouest, puis par les autres archipels progressivement désenclavés. Le recensement de 1983 témoigne d'un important changement dans l'organisation de l'espace polynésien. Si l'agglomération reste un centre hypertrophié à l'échelle territoriale, sa croissance s'est nettement ralentie. La commune de Papeete, aux effectifs stables depuis une trentaine d'années, voit même poindre un phénomène de « city » dans sa partie centrale. Mais son dynamisme reste intact et se traduit par le développement d'une zone périurbaine englobant la plupart des autres communes de Tahiti et l'est de Moorea. Plus de 6 000 actifs résidents migrent quotidiennement pour travailler dans l'un ou l'autre des pôles d'emplois de l'agglomération ou, très secondairement, dans le petit centre de Taravao.
- 14 Au-delà, apparaît un troisième ensemble géographique constitué des îles du Vent et des Tuamotu du Nord-Ouest. Cette périphérie peut être considérée comme intégrée car elle bénéficie d'investissements et de relations maritimes et aériennes intenses avec Papeete. Elle se développe en adoptant le modèle socio-économique de type occidental diffusé par la capitale. Ici, la perliculture, le tourisme et quelques cultures intensives (vanille, melons et pastèques) ont créé plus de 3 000 emplois au cours des années 1980-1990, provoquant

une inversion du solde migratoire avec les îles du Vent et une croissance démographique de 70 % depuis 1983 contre 43 % pour le reste du pays.

- 15 Le dernier ensemble, composé des Marquises, des Tuamotu du Centre, de l'Est et des îles Australes s'étend sur les trois quarts de l'espace polynésien et n'abrite plus que 9 % de la population totale contre 17 % en 1956. Ces îles n'ont pas été oubliées par les autorités centrales qui y ont financé de nombreuses infrastructures publiques (quais, aérodrômes, réseau de télécommunications...) mais l'initiative privée ne semble en avoir été que faiblement stimulée. De plus, l'abandon de Hao et de Mururoa par le CEP a plongé les Tuamotu du Centre dans une certaine léthargie économique. Les activités traditionnelles peu rémunératrices que sont l'agriculture et la pêche ne peuvent masquer le rôle majeur joué par la redistribution de l'argent public sous la forme des traitements de la fonction publique ou par le biais des versements du Fonds Intercommunal de Péréquation ou du Fonds d'Entraide aux îles. Si l'on excepte quelques îles telles que Rangiroa, Tubuai ou Nuku Hiva, petits centres locaux de services publics, cette partie de l'espace polynésien est toujours affectée par d'importantes migrations en direction des îles du Vent.
- 16 Dans toutes ses composantes démographiques, qu'elles soient ethniques, comportementales et spatiales, la Polynésie française reste profondément marquée par l'héritage de la période coloniale. Certes, l'amélioration considérable du niveau de vie moyen et une large ouverture aux influences occidentales ont conduit à une maîtrise probablement durable de la fécondité et de la mortalité. Mais les progrès et les équilibres recherchés par ailleurs semblent fragiles. Aux clivages sociaux dont souffrent certains pays de la Mélanésie, la Polynésie française veut opposer une certaine convivialité pluri-ethnique mais celle-ci survivra-t-elle aux aspirations sociales et politiques d'un prolétariat polynésien toujours plus nombreux ? Un autre défi réside dans une meilleure répartition des activités économiques et la revitalisation des archipels périphériques. L'initiative privée qui s'exerce dans les domaines du tourisme et de la perliculture a permis un nouvel essor démographique des îles Sous-le-Vent et des Tuamotu de l'Ouest mais, comme lors des cycles de l'ancienne économie coloniale, ces activités sont très vulnérables à la conjoncture mondiale et aux concurrences des autres archipels du Pacifique. Le développement harmonieux de l'espace polynésien passe donc par une politique d'aménagement du territoire menée en concertation avec les collectivités locales toujours en attente d'une véritable décentralisation politique et administrative.

BIBLIOGRAPHIE

BAUDCHON G., 1988. – Analyse des résultats du recensement de 1988. Papeete : Institut de la Statistique de Polynésie Française, tome 2.

AUTEUR

FRANÇOIS MERCERON

PRAG de Géographie, Université de Polynésie Française